faisait lui-même la police, chassant devant lui les gamins, engageant les manifestants à se retirer.

Pourtant, malgré leur vigilance et celle du préfet, des jeunes filles furent agonies de sottises et menacées.

Ensuite un incident odieux se produisit.

Il était quatre heures. Trois ouvriers sortaient du café Perrault. Un cri s'éleva dans la foule :

— A bas les lâches! A bas les renégats! Huez la mouche!

Les gamins les laissèrent s'éloigner un peu, puis se lancèrent à leur poursuite. Les trois « jaunes » escaladèrent précipitamment les marches d'une passerelle aérienne qui traverse la voie ferrée, s'engagèrent dans la rue de Chalon. Au commencement de cette rue, ils furent rattrapés par leurs adversaires, qui se ruèrent sur eux la canne levée. Parmi les trois « jaunes » se trouvaient deux hommes jeunes et valides. Ils s'enfuirent, laissant leur camarade, un homme âgé de cinquante-cinq ans, relevant d'une longue maladie, aux mains de ses agresseurs. Le malheureux fut roué de coups de bâton et de nerfs de bœuf. En un instant, il eut la tête ensanglantée. Les assaillants s'acharnèrent sur cet homme sans défense. Ils le renversèrent, le piétinèrent, le souillèrent de crachats. Quand on le releva, le sang coulant de multiples blessures lui inondait la face et il avait une double fracture au bras droit. Il fut conduit par deux journalistes dans une pharmacie. Un médecin, après l'avoir pansé, le fit conduire en voiture à l'hôpital. Ce malheureux ouvrier se nomme Laforêt; il est chauffeur à la Société des mines de Blanzy.

Le maire réussit à entraîner les manifestants à la réunion projetée sur la place de la Mairie et lorsque le Chalon redevint silencieuse.

Au cours de la réunion M. Bouveri tint aux grévistes ce langage :

Je ne suis pas content parce que quelques individus cherchent à vous provoquer. Vous tombez dans le piège. Laissez les jaunes entrer chez eux et faire ce qui leur plaît et ne mettez pas le préfet dans l'obligation d'interdire vos manifestations et vos réunions. J'ai la police de la rue, faites-qu'elle me soit conservée.

M. Rolles a répété son discours d'avant-hier rejetant sur la compagnie la responsabilité de la prolongation du conflit et flétrissant les jaunes. Il a terminé par une invocation à la force, recours suprême du travailleur opprimé. M. Létang a brodé sur le même thème. M. Goujon s'est félicité de la condamnation à six mois de prison de deux « jaunes », Martin et Mongenot, qui avaient tiré sur des agents et la continuation de la grève a été votée par acclamation.

Montceau-les-Mines, 17 mars.

Encore deux agressions au passif de la journée d'hier.

Un correspondant d'un journal républicain de Châlon, le *Courrier de Saône-et-Loire*, M. Saudin, avait cru pouvoir assister au meeting public sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Ce journaliste, dont le crime est d'être ami des jaunes, fut reconnu par plusieurs rouges qui l'entourèrent et l'obligèrent à se retirer. Le soir, à sept heures et demie, M. Saudin se rendait à la gare afin de prendre le train pour Montchanin où il habite, quand il fut attaqué par plusieurs individus. Un coup de revolver, qui ne l'atteignit pas, fut tiré sur lui; en outre, M. Saudin fut frappé à coups de bâton et à coups de pied et roulé dans la boue. Il se releva contusionné. Néanmoins, il put regagner la gare et prendre son train.

Un mineur, nommé Tissier, membre du syndicat jaune, regagnait son domicile, vers dix heures du soir, lorsqu'il fut reconnu et poursuivi par des membres du syndicat rouge. Tissier a été frappé assez violemment et est resté évanoui sur le pavé, quand on l'a relevé, il s'est plaint de ressentir des douleurs internes.

Des informations judiciaires sont ouvertes sur ces agressions. Des habitants de la rue de Chalon, interrogés, ont déclaré ne rien savoir.

Le syndicat jaune déclare que le nombre des inscriptions s'élevait hier, à neuf heures du soir, à sept cents, soit environ les deux tiers des mineurs du fond.

Cet après-midi il doit y avoir manifestation et réunion. Le préfet a donné l'ordre à la cavalerie de faire des patrouilles dans les rues. — M. G.

La grève des ouvriers du port à Marseille

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Marseille, 17 mars.

MENACE DE GRÈVE GÉNÉRALE

La situation s'aggrave. Aux ouvriers du port et aux charbonniers déjà en grève la presque totalité des autres corporations ouvrières de Marseille ont décidé de se joindre dans un très bref délai. C'est donc la grève générale de tous les ouvriers de Marseille en perspective.

Cette grave décision a été prise hier après-midi dans une réunion tenue à la Bourse du travail et à laquelle étaient convoqués les présidents ou délégués de toutes les chambres syndicales ouvrières de Marseille. Étaient représentés à cette réunion les syndicats des corporations dont les noms suivent : cantonniers des voies empierrées, commissionnaires de la gare, confiseurs, pâtissiers et similaires, cordonniers, chaudronniers-surcuivre, cimenteurs et gâcheurs, coiffeurs, conducteurs-imprimeurs et cicheurs, démolisseurs de navires, ébénistes, employés liquoristes, employés du gaz, employés de la ferme, employés de tramways, ferblantiers, boîtiers, marbriers, maîtres d'hôtel et garçons navigateurs, marins du commerce, menuisiers, maçons, moellonniers, ouvriers mécaniciens, ouvriers des ports et docks, ouvrières aux tabacs fédérées, ouvriers et ouvrières aux allumettes, ouvriers aux tabacs, ouvriers civils de la guerre, peintres en bâtiments, savonniers, scieurs à la mécanique, serruriers, tailleurs de pierre tendre, tailleurs de pierre froide, terrassiers et mineurs, tonneliers, typographes, ouvriers charbonniers (syndicat international), ouvriers boulangers, corroyeurs, matelots et chauffeurs, charretiers et chargeurs, gratteurs et peintres en carène.

Après une discussion très vive, il a été décidé que, si dans un très court délai, une entente ne se produisait pas entre les ouvriers des ports et docks et les entrepreneurs de la manutention, la grève générale de toutes les corporations ouvrières serait déclarée à Marseille.

Cette décision a été prise à l'unanimité des délégués présents, moins la voix du représentant du syndicat des ouvriers civils de la guerre.

A l'issue de la réunion, les délégués se sont rendus à la préfecture accompagnés de M. Cadenat, député collectiviste de la 2e circonscription de Marseille, qui les a présentés au préfet et a communiqué à ce dernier la grave résolution qui venait d'être prise.

M. Grimanelli s'est efforcé de dissuader les délégués ouvriers : « Vous êtes tous des enfants de Marseille, leur a-t-il dit, vous ne voudrez pas déchaîner sur la ville de Marseille ce fléau, cette véritable calamité qui serait une grève générale. Rien ne légitime, d'ailleurs, une pareille mesure. Les travailleurs, comme tous les autres citoyens ont le devoir social de ne pas infliger à leur cité un désastre aussi redoutable. Je compte sur votre patriotisme et sur votre dévouement à la République. »

Le préfet a ajouté que la grève des ouvriers du port lui semblait d'ailleurs entrée dans une voie nouvelle susceptible d'amener l'apaisement. Et il a fait connaître aux délégués qu'à la suite de nouvelles démarches il venait d'obtenir des entrepreneurs et des armateurs l'acceptation du principe d'une entrevue entre patrons et grévistes sous la double condition que : 1° cette entrevue ne devrait avoir pour objet que la discussion de l'application de l'« affiche rouge » qui est formulé l'accord intervenu entre les entrepreneurs et les ouvriers du port à la suite de la grève au mois d'août; 2° les grévistes appelés à y prendre part seraient choisis d'une façon régulière et correcte parmi tous les ouvriers de la corporation.

Mais après ces explications du préfet, on a vu cette chose étrange : le député collectiviste Cadenat, s'empressant de parler au nom des ouvriers grévistes du port qui n'étaient pas présents à l'entretien, a immédiatement déclaré que les conditions mises par les patrons à une entrevue avec les grévistes du port étaient inadmissibles, que les entrepreneurs, puisqu'ils acceptent de discuter, ne doivent pas imposer de limites à cette discussion. « Non, ce n'est pas là une solution, a-t-il déclaré, il faut que les patrons acceptent de discuter, non seulement l'affiche rouge, mais aussi les revendications nouvellement formulées par les ouvriers des ports et docks. S'ils n'acceptent pas ce large champ de discussion, la grève se poursuivra. Elle entraînera dans quelques jours la grève générale, et alors, monsieur le préfet, ce sera la guerre civile à Marseille. Le gouvernement et les patrons en seront rendus responsables. Cette guerre civile, je ne la désire pas; je sais que je serai le premier à être fusillé par les soldats du gouvernement. Mais je vois l'effervescence qui se manifeste dans la population ouvrière, et j'ai bien peur qu'elle n'aboutisse aux conséquences que je vous fais entrevoir. »

A ce moment le maire socialiste, M. Flaissières, entrait dans le cabinet du préfet. Mis au courant, il a déclaré, lui aussi, que dans les conditions où elle était acceptée par les entrepreneurs, l'entrevue ne pouvait pas aboutir. Il a déclaré que les délégués des patrons et les délégués des grévistes devaient entrer en relation sans conditions limitatives et que le soin de fixer pour ainsi dire l'ordre du jour des pourparlers devait être confié à ces délégués eux-mêmes. S'adressant ensuite aux délégués des chambres syndicales ouvrières, M. Flaissières leur a dit : « Nous n'aurons pas de guerre civile et vous-mêmes êtes trop raisonnables et trop sensés pour vouloir recourir à la violence. Je sais que telles ne sont point vos intentions. »

A l'issue de cette visite des délégués des chambres syndicales, le préfet a reçu la commission exécutive de la grève des ports et docks. Il était alors sept heures et demie et cette nouvelle entrevue a duré jusqu'à neuf heures. Les représentants des grévistes du syndicat international des ouvriers du port ont déclaré ne pouvoir accepter la proposition des entrepreneurs. Ils sont prêts à entrer en pourparlers, mais ils veulent que la discussion ne soit pas limitée à l'avance et puisse porter sur les revendications nouvelles — la journée de huit heures surtout.

Aujourd'hui de nouvelles démarches seront faites auprès des entrepreneurs.

CONSÉQUENCES DE LA GRÈVE

Le *Solo*, arrivé de Batavia hier avec soixante tonnes de marchandises pour Marseille, a repris la mer sans avoir débarqué un seul colis.

Le départ de l'*Indus*, courrier de Chine, des Messageries maritimes, qui devait s'effectuer aujourd'hui, a dû être retardé.

La British India informe que le vapeur *Mauora*, arrivé de Calcutta avec environ 1,000 tonnes de marchandises à destination de Marseille, n'a pu débarquer ses marchandises et a continué sa route sur Londres, laissant sur le quai plusieurs centaines de tonnes de marchandises engagées ici pour Londres. Le vapeur *Mattana*, de la même compagnie, arrivé à Marseille le 1er mars de Calcutta, avait également dû quitter notre port dans les mêmes conditions.

Cette compagnie, qui a un service régulier sur les Indes, a dû supprimer depuis le 3 mars l'escale de Marseille; en effet, les vapeurs *Golconda* et *Rewa* se sont dirigés directement de Londres sur Calcutta, sans toucher à Marseille, comme le comporte leur service régulier.

Deux ouvriers grévistes arrêtés hier ont été condamnés par le tribunal correctionnel à deux mois et à six jours de prison pour entraves à la liberté du travail.

Académie des sciences morales et politiques

Après plusieurs présentations d'ouvrages et la lecture par M. Émile Levasseur de l'un des chapitres de son travail sur « les classes ouvrières », l'académie s'est formée en comité secret pour dresser, comme suit la liste des candidats au fauteuil de membre titulaire vacant dans la section d'économie politique par suite du décès de M. Maurice Block.

Elle a porté :

En première ligne : M. Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien président de la Société de géographie; en deuxième ligne, *ex-æquo* et par ordre alphabétique, M.M. Paul Beauregard, député de la Seine, Raphaël-Georges Lévy, professeur à l'Ecole des sciences politiques, André Liesse, professeur au Conservatoire des arts et métiers, Octave Noël, membre du conseil d'administration des Messageries maritimes, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales.

L'académie a ajouté à cette liste les noms de M. Émile Chevallier, député de l'Oise, professeur à l'Institut agronomique.

La séance s'est terminée par l'élection de M. Xenopol, professeur à l'université de Jassy, comme correspondant en remplacement de M. de Martens, de Saint-Pétersbourg, élu associé étranger.

Académie des beaux-arts

Ont été admis en loges pour prendre part au concours pour le grand prix de Rome (architecture) :

MM. 1. Jean Hulot, élève de M. Marcel Lambert.
2. Rousselot, élève de M. Marcel Lambert.
3. Paul Barrias, élève de M. Pascal.
4. Maurice Gras, élève de MM. Daumet et Esquié.
5. Gabriel Midy, élève de MM. Guadet et Paulin.
6. Ernest Hébrad, élève de MM. Ginain et Scellier de Gisors.
7. Hubaine, élève de M. Marcel Lambert.
8. Maurice Prévost, élève de MM. Guadet et Paulin.
9. Prost, élève de M. Marcel Lambert.
10. Henri Ferdinand, élève de MM. Guadet et Paulin.

Lecture a ensuite donnée d'une lettre par laquelle Me Delapalme, notaire à Paris, informe l'académie que, d'après un codicille de son testament en date du 19 octobre 1888, Mme Alphonse de Neuville, veuve du célèbre auteur du tableau les *Dernières Cartouches*, lègue à la compagnie tous ses bijoux dont le produit de vente devra être transformé en rente sur l'Etat.

Les arrérages de cette rente devront servir à la fondation d'un prix biennal auquel sera donné le nom de prix Alphonse de Neuville, ayant pour but d'encourager les jeunes peintres.

Ce prix ne sera décerné qu'aux peintres militaires et le lauréat ne devra pas avoir dépassé trente-cinq à trente-huit ans maximum.

L'échéance du 31 mars étant l'une des plus importantes de l'année, nous prions instamment ceux de nos souscripteurs des départements dont l'abonnement expire à cette date de ne point attendre la fin du mois pour nous adresser leur renouvellement, afin d'éviter tout retard dans la réception du journal.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Dimanche 17 mars. — *Une dépression* s'avance vers la Gascogne et s'étendra probablement à la Méditerranée occidentale; le baromètre descend de 7 mm à Biarritz, Perpignan, Alger; de 5 en Bretagne.

Les fortes pressions se retirent dans l'est de la Russie (Charkov, 768 mm.).

Le vent est faible ou modéré de l'est sur nos côtes de la Manche et de l'Océan; il commence à fraîchir du sud-est sur le golfe du Lion et la côte de Provence, où des mauvais temps sont à craindre.

Des neiges et des pluies sont signalées dans le nord, sur le centre et l'ouest de l'Europe; en France, on a recueilli 21 mm. d'eau à Rochefort, 12 au Mans, 11 à Besançon.

La température monte sur presque toutes nos régions.

Ce matin le thermomètre marquait — 6° à Arkhangelsk, + 4° à Paris, 19° à Alger.

On notait 0° au puy de Dôme et au mont Aigoual, — 8° au pic du Midi.

En France, un temps généralement pluvieux et doux est probable.

A Paris, hier, très nuageux.

Température moyenne + 6°2, inférieure de 0°3 à la normale (6°5).

Depuis hier, midi, température maxima : + 10°7; minima 1°9.

A la tour Eiffel, max. 6°6, min. 5°3.

Baromètre à sept heures du matin, 756 mm. 1; en baisse à midi.

Monte-Carlo, 8 h. matin, + 14, midi + 14°.

Situation particulière aux ports

Manche. — Mer peu agitée.
Océan. — Mer peu agitée.
Méditerranée. — Mer agitée.
Corse. — Mer peu agitée aux îles Sanguinaires.

LE DUEL DE M. DE RODAYS ET DU COMTE BONI DE CASTELLANE. — Le *Figaro* fait dans les termes suivants le récit de la rencontre qui a eu lieu entre M. de Rodays, son rédacteur en chef, et le comte Boni de Castellane, et dont nous avons fait connaître hier le résultat :

Le terrain de la rencontre, qui était le vélodrome du Parc des Princes, n'a été connu des adversaires qu'au dernier moment — les témoins s'étant engagés à ne le révéler à personne — et le duel n'a eu lieu qu'en présence des seuls témoins et des deux médecins.

Le rendez-vous était pour trois heures.

A trois heures exactement, on a tiré au sort les places et les armes. Les armes avaient été chargées chez Castime-Renette, devant les témoins, par les soins de M. le comte de Dion qui avait été choisi comme directeur du combat; les deux paires de pistolets avaient été scellées dans leurs boîtes et apportées sur le terrain.

Chaque adversaire s'étant mis en garde, le pistolet tenu dans la garde basse avec la main appuyée sur le pantalon, le comte de Dion a donné le signal : « Feu! »

M. de Rodays et M. le comte de Castellane ont tiré presque simultanément, entre les commandements un et deux.

Immédiatement, M. de Rodays s'est senti atteint. Il a porté la main à sa cuisse et s'est écrié, avec un calme absolu : « Je l'ai! »

Il se soutenait fort bien à ce moment, la blessure n'ayant pas encore causé la douleur très vive qui, presque aussitôt après ces mots, s'est tout naturellement produite.

On s'est précipité vers lui, on l'a transporté sur une banquette du vélodrome, et le pansement a été fait par M. le docteur Blum, chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine, assisté du docteur Ménière.

M. le comte de Castellane s'est approché aussitôt du blessé, dont le sang coulait abondamment, et lui a dit :

— Monsieur de Rodays, souffrez-vous?

— Pas trop! lui a répondu notre rédacteur en chef.

M. le comte de Castellane lui a tendu la main que M. de Rodays a prise.

Le docteur Blum n'a pas jugé utile d'extraire immédiatement la balle, qui était entrée profondément dans les chairs et avait produit une forte hémorragie : les douleurs très courageusement supportées, avec une parfaite bonne humeur, étaient d'ailleurs devenues trop intenses pour autoriser cette opération qui ne sera faite que dans deux ou trois jours par l'éminent chirurgien.

Le premier pansement étant terminé, le blessé a été porté dans son landau et ramené chez lui.

Pendant toute la soirée, de nombreuses personnes sont venues s'inscrire à son domicile de la Chaussée d'Antin.

A dix heures, le docteur Blum est venu renouveler son pansement. L'absence complète de fièvre permet de supposer que dans une huitaine de jours M. de Rodays sera complètement rétabli.

Voici le texte du procès-verbal de la rencontre :

Conformément au procès-verbal du 15 mars 1901, la rencontre a eu lieu aujourd'hui entre M. Fernand de Rodays et M. le comte Boni de Castellane, dans les environs de Paris.

M. de Rodays a été atteint dans la partie supérieure de la cuisse droite. La balle, qui a pénétré profondément, n'a pu être extraite.

On nous a donné ce matin de bonnes nouvelles de M. de Rodays. La nuit a été calme, sans fièvre. La balle ne sera extraite que demain.

ENTENTE SOCIALISTE. — Les journaux socialistes publient le compte-rendu d'une séance de la « Fédération de la Seine » au cours de laquelle on s'est occupé des incidents Allemane-Faberot survenus lors de la récente élection du 11e arrondissement.

Plusieurs membres de la fédération demandaient l'exclusion du « groupe central du 11e », qui avait soutenu M. Faberot. Mais après explications de M. Gelez, conseiller municipal, la proposition a été écartée, et on a voté par 31 voix contre 16 l'ordre du jour suivant :

La fédération déplorant que les divisions qui se sont malheureusement produites dans le 11e pendant la période électorale subsistent encore après, mais affirmant sa volonté absolue de ne plus s'occuper de ces lamentables querelles,

Invite, *sans espoir*, tous les socialistes du 11e à s'occuper du parti socialiste et de lui seul, maintient la résolution qu'elle a prise le 7 janvier dernier de ne pas laisser revenir devant elle la question Allemane-Faberot et les divisions des groupes du 11e.

Et passe à l'ordre du jour.

UNE AVENTURIÈRE VINDICATIVE. — Une jeune fille de vingt ans, Jeanne Febvre, fille d'un honorable négociant de Dijon, avait quitté il y a un an le domicile paternel en emportant une somme de 28,000 francs. Son père la fit rechercher. On parvint, au bout de quelques mois, à retrouver sa trace. Sous le nom de comtesse Roma Mariani, elle avait visité l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne et la Hollande, menant partout grand train. En dernier lieu, elle avait séjourné à Bruxelles, où elle avait dérobé quelque dix mille francs à un officier général de l'armée belge qui s'était fait son protecteur. Il fut impossible de savoir où elle s'était réfugiée en quittant Bruxelles.

Elle était tout simplement venue se fixer à Paris. Peut-être l'aurait-on ignoré longtemps sans une querelle que l'indélicate jeune femme eut hier matin avec un jeune homme, dont elle trouvait les libéralités insuffisantes.

Ce jeune homme, fils d'un député connu, lui avait remis en quelques jours 7,000 francs; il jugeait cette somme déjà excessive et ne voulait plus rien entendre. La comtesse chargea alors de la défense de ses intérêts un garde municipal de ses amis qui administra une maîtresse raclée au récalcitrant jeune homme.

Celui-ci alla compter sa mésaventure à M. Bry, commissaire de police du quartier Notre-Dame, qui envoya arrêter la comtesse à son domicile, rue Saint-Louis-en-l'Ile. L'interrogatoire que le commissaire lui fit subir éclaira celui-ci sur le véritable état civil de cette femme.

Elle a été envoyée au dépôt et le garde municipal est activement recherché.

C'est M. Boucard, juge d'instruction, qui a été chargé par le procureur de la République de suivre cette affaire et d'étudier le passé de Jeanne Febvre.

FAUX MONNAYEURS. — Le service de la sûreté vient de découvrir à Marseille, une fabrique de faux billets de banque. On a saisi tout un matériel perfectionné qui permettait d'obtenir une imitation presque parfaite.

Deux inspecteurs de la Banque de France qui ont examiné l'outillage et les billets de 100 francs saisis, ont déclaré qu'il fallait une grande habitude pour les discerner des billets authentiques.

Trois arrestations ont été opérées, dont celle d'un nommé Joseph Rimbaud, peintre décorateur, qui avait organisé la fabrique clandestine.

INFORMATIONS DIVERSES

— Mme Loubet, qui s'est rendue dans le Midi, ne recevra pas demain lundi. Elle reprendra ses réceptions le lundi 25 du courant.

— Hier, le vice-amiral Bienaimé, chef d'état-major général, a donné, dans ses appartements, au ministère de la marine, une soirée à laquelle assistaient le ministre et Mme de Lanessan et de nombreux officiers généraux de la marine.

— L'assemblée générale annuelle de l'Association des journalistes parisiens a eu lieu hier au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Alfred Mézières, président de l'Association, sénateur, membre de l'Académie française; 155 sociétaires étaient présents.

Après une allocution très applaudie de M. Alfred Mézières et la lecture des rapports également fort applaudis de M. Joseph Denais, secrétaire, et de M. Victor Heurtault, trésorier, on a procédé à l'élection du tiers sortant des membres du comité.

Ont été réélus pour trois ans : MM. Victor Beau, Ayraud-Degeorge, Robert Charlie, Gaston Jollivet, Gaston Calmette et Georges Montorgueil.

— M. Jules Lebreton soutiendra les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le 20 mars, à midi :

Thèse latine : *Cæsariana syntaxis quatenus a ciceroniana differat.*

Thèse française : Étude sur la langue et la grammaire de Cicéron.

— Pendant la semaine qui suivra Pâques, une caravane scolaire du Club alpin, dirigée par MM. Richard et Rogery, professeurs de l'Université, se rendra à Nîmes, Montpellier et Aigues-Mortes en traversant les monts du Cantal, les plateaux de l'Aveyron et les Cévennes.

Le programme de ce voyage se trouve au siège du Club alpin, 30, rue du Bac.

Mieux, meilleur marché. — C'est aux Établissements Allez frères, n° 1, rue Saint-Martin, que s'adressent toutes les personnes désireuses de monter ou remonter économiquement leur ménage en ustensiles, meubles et fourneaux de cuisine.

— L'*Indicateur Dufayel*, contenant plus de mille insertions de villas, châteaux, hôtels, appartements, locaux, boutiques et terrains à vendre ou à louer à Paris et aux environs, est en vente dans tous les kiosques, gares et chez tous les marchands de journaux, etc.

TRIBUNAUX

A la conférence des avocats stagiaires. — La conférence des avocats stagiaires avait à discuter, hier, sous la présidence du bâtonnier Léon Devin, la question suivante :

Les tribunaux judiciaires peuvent-ils être saisis de la demande en dommages-intérêts d'un particulier personnellement désigné et diffamé dans un discours prononcé par un ministre, au cours d'une cérémonie officielle?

La conférence, qui paraît avoir obéi à des préoccupations beaucoup plus politiques que juridiques, a adopté l'affirmative.

Le mariage de la dactylographe. — La 1re chambre du tribunal civil a prononcé hier la nullité du mariage contracté à Londres par le dentiste R... avec Mme H..., son ancienne dactylographe, et dont nous avons conté les amusantes péripéties.

Ce mariage, célébré clandestinement et sans le consentement des parents du jeune dentiste, a été attaqué par ceux-ci, dont Me Félix Decori était le porte-parole.

Mme H... avait formé une demande reconventionnelle en 100,000 francs de dommages-intérêts, qui a été rejetée.

Le port du viatique. — Le maire d'Houplines (Nord) ayant interdit le port du viatique sur la voie publique avec les vêtements sacerdotaux, procès-verbal fut dressé contre M. Bertram, desservant, pour infraction à cet arrêté.

L'affaire est venue devant le tribunal de simple police d'Armentières. Le jugement suivant a été rendu :

Attendu que l'arrêté du maire d'Houplines, du 19 septembre 1900, contenant des dispositions générales, devait, pour être obligatoire, être porté à la connaissance des intéressés par voie de publications et d'affiches, comme le prescrit l'article 96 de la loi du 9 avril 1884;

Attendu que si le défaut de mention de publication et d'affichage dudit arrêté sur le registre de la mairie n'est pas obligatoire à peine de nullité (Cour de cassation, chambre criminelle, arrêt du 4 février 1898), il n'en est pas de même du défaut de la formalité de publication et d'affichage qui entache de nullité cet arrêté;

Attendu qu'aucune preuve n'est faite que l'affichage et la publication du maire d'Houplines, du 19 septembre 1900, aient eu lieu; qu'il ressort au contraire des débats que ces formalités n'ont pas été remplies;

Par ces motifs, le tribunal déclare nul et de nul effet ledit arrêté et renvoie Louis Bertram de la plainte portée contre lui sans dépens.

LIBRAIRIE

VIENNENT DE PARAITRE

Rarement l'exquis et puissant auteur de la *Terre qui meurt*, M. René Bazin, fut aussi bien inspiré que dans son dernier roman publié chez Mame : le *Guide de l'empereur*, dramatique récit qui se passe sur la frontière de l'Est, de nos jours. Cet ouvrage sera le succès de la saison avec l'*Epopée de César*, par Henri Guerlin, publié par la même librairie. Cet ouvrage de poésie délicate et de savante reconstitution, a pour thème la Gaule vaincue conquérant à son tour ses vainqueurs.

Toutes les personnes qui veulent se tenir méthodiquement au courant de tout ce qui se passe lisent la *Revue universelle*; le succès de cette magnifique publication augmente de jour en jour. On la trouve chez tous les libraires et dans les gares.

(Voir aux annonces.)

M. Paul Duvivier vient de faire paraître un volume de vers intitulé : **Assassins!** L'héroïsme des Boers inspire au poète des vers émouvants, dont les accents trouveront un écho dans le cœur de tous les Français.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Courses de Saint-Cloud. *Bateaux Parisiens.* Tuileries, Concorde, Passy. Station des Coteaux-de-Saint-Cloud, à 12 minutes de la pelouse.

Semaine, 20 cent. Dimanches et fêtes, 40 cent.

LA « DAMNATION DE FAUST » AU THÉATRE

(De notre correspondant spécial)

Monte-Carlo, vendredi.

« Pends-toi, brave Colonne! On a donné hier la *Damnation de Faust*, et tu n'en étais pas! » Voilà ce que j'aurais télégraphié, dès ce matin, à l'éminent chef d'orchestre, si j'étais de ses intimes; mais, pour le consoler, j'aurais dit encore que Léon Jehin a bien conduit *son* chef-d'œuvre favori.

La *Damnation* au théâtre, quand, depuis des années, on ne l'exécute qu'au concert, voilà de quoi bouleverser les idées acquises et soulever les protestations de ceux mêmes qui acceptent sans sourciller la Tétralogie de Wagner écartelée et servie toute pantelante par des messieurs en habit noir, maîtres d'hôtel de ces maléfiques banquets. Oui, le public, « animal d'habitude », si on ose dire, n'aime pas à changer d'impressions, et il en veut plutôt à ceux qui lui font voir une chose faite réellement pour être vue, quand il s'est une fois accommodé d'être mis devant une lanterne qui n'est pas allumée et un écran qui reste noir. Or, que la *Damnation* gagne, en certaines parties tout au moins, à être éclairée par la réalisation scénique, les plus déterminés adversaires de cette nouveauté devront l'accorder.

Comment d'abord Berlioz a-t-il présenté son œuvre? Il l'intitule légende *dramatique*, il la répartit en scènes. Voilà déjà une forte présomption en faveur du théâtre. Mais, il y a plus : la matière même de l'œuvre, le choix des éléments qui la composent. Dans la légende de Faust Berlioz trouvait tout : les grands problèmes de la pensée, les grands mouvements de l'âme, les enluminures pittoresques les plus variées. Qu'a-t-il pris à la légende et au chef-d'œuvre capital qu'elle a inspiré? De la philosophie : un minimum; des indications seulement, à peine plus que ce vers :

O terre! pour moi seul tu n'as donc pas de fleurs!

qui résume en douze mots un des états de pensée de Faust, que Gœthe dépeint dans sa vaste complexité. La philosophie est, si l'on veut, l'atmosphère ambiante de ce Faust français, plutôt que son essence même. La psychologie, moins sommaire déjà, n'est pas non plus dominante : les évolutions intérieures des personnages, de Faust et de Marguerite surtout, sont données au moment de la crise et de sa péripétie; la conduite des scènes, des paroles proférées sont autant dramatiques que lyriques; les mouvements d'âme ne sont pas purement intérieurs, comme le sont souvent ceux des personnages de Wagner : ils déterminent des faits visibles et palpables; ils sont, en un mot, matière de théâtre.

Et le pittoresque enfin! C'est le pittoresque qui détermine le caractère de l'œuvre. Certes, elle est composite, comme tout ce que Berlioz a écrit, de tous les musiciens celui qui s'est le moins soucié d'encadrer rigoureusement son inspiration et de respecter l'histoire naturelle des genres, au point parfois d'engendrer des êtres singuliers voire monstrueux, tels que *Lélio*. Mais, dans la *Damnation*, Berlioz a vraiment marqué pour l'élément pittoresque, pour tout ce qui fait tableau une telle prédilection que cela signe l'œuvre et lui donne la marque théâtrale. Que signifient au concert, je vous prie, ces développements de cortèges qu'on ne voit pas défiler, ces masses allant et venant qu'on voit rester immobiles, ces évocations démoniaques qui imposent, sans les montrer, leurs suggestions les plus colorées, cette frénétique course à l'abîme, enfin, où Berlioz a rassemblé tout ce que son imagination pouvait concevoir d'évocations très matérielles?

J'entends bien qu'on dit : tout cela, c'est l'orchestre qui l'exprime et par le phénomène bien connu de transposition sensorielle, c'est votre oreille qui voit tous ces tableaux et tous ces prestiges. La remarque a sa valeur, sans doute, mais prenons bien garde que, juste pour les génies de l'espèce de Beethoven et de Wagner, elle ne peut pleinement s'appliquer à un Berlioz. Beethoven, par exemple, dans sa *Pastorale*, évoque — il le dit expressément — l'impression plutôt que le tableau de la nature champêtre; de même Wagner dans les admirables « murmures de la forêt » que nous entendons, proprement, à travers l'impression qu'ils font sur l'âme de Siegfried. Berlioz, qui est avant tout un sensitif et un visionnaire, écrit la musique de son tempérament. Son oreille et ses nerfs ont l'hallucination des sonorités et des bruits.

La page de la *Damnation* où son sens spécial de la couleur et du son atteint au maximum, la Course à l'abîme est sœur de cette autre page de musique écrite pour accompagner un tableau fantastique du même genre : la fonte des balles de *Freischütz*. L'une et l'autre sont de la musique de théâtre; leur meilleure qualité est d'être la traduction sonore d'apparitions visibles : il en est de même pour toutes les images que l'auteur de la *Damnation* a rassemblées autour de sa triade : Faust, Méphistophélès et Marguerite. C'est dans ses sites très variés que Faust promène son ennui, ses aspirations et son désenchantement qui sont moralement toujours pareils. Ces impressions sensorielles, encore une fois, déterminent la nature vraie de la *Damnation* et la marquent pour la réalisation scénique. Objectera-t-on que la partition, prise en elle-même, défend cette entreprise parce qu'elle est symphonique? Mais il n'y a point de musique moins symphonique que celle de la *Damnation*, car maintenant il ne suffit plus, n'est-ce pas? qu'une musique soit pleine de recherches et de trouvailles instrumentales pour être appelée de bat en blanc « symphonique ». On reconnaît qu'elle doit être symphoniquement traitée dans son fond même et dans ses développements. Or, ce sont justement des qualités toutes différentes qui dominent dans le *Faust* de Berlioz. Les motifs sont essentiellement lyriques et dramatiques, le commentaire orchestral est ou d'accompagnement, ou de couleur et d'évocation visuelle. Théâtre, théâtre que tout cela.

Voilà les raisons qui font de la *Damnation* bien autre chose qu'une sorte d'oratorio profane, qu'une de ces cantates que le concert sort des limbes quand elles sont écrites par des hommes de génie. Ne valait-il pas la peine de les dire un peu longuement, ces raisons, pour montrer que la mise en scène du chef-d'œuvre de Berlioz est autre chose qu'un caprice, qu'une chose ingénieuse « à côté »?

Les sceptiques ont dit *a priori* que c'était là une idée de Gunsbourg, qui n'en manque pas, certes. Gunsbourg, qui s'est fait l'apôtre de la *Damnation* au théâtre et achève ainsi la consécration triomphalement commencée par Colonne, soutient mordicus que l'idée de *Faust* au théâtre est de Berlioz même; il produit des textes, dont quelques-uns fournis par la famille du musicien-poète. Laissons-là cette inutile rallonge de citations. Ce qui est essentiel, c'est de trouver dans la nature de l'œuvre même les raisons de l'audace qui culbute les points de vue reçus et les habitudes commodes.

En face de la « légende dramatique » de *Faust*, comme en face d'une cathédrale où mille figures s'enchevêtrent tout le long des grands motifs du monument, Gunsbourg a cherché à tout expliquer. Commentateur ingénieux et zélé, il a voulu traduire aux yeux, en tableaux précis, tous les mouvements intérieurs ou extérieurs qu'accompagne la musique de Berlioz. Tel a été le principe de sa mise à la scène. Peut-être bien, à force de regarder dans l'œuvre (il y a réfléchi des années), a-t-il vu plus de choses encore que Berlioz n'en a voulu mettre. Par exemple, l'idée que toute la philosophie du *Faust* de Gœthe se trouve aussi dans l'œuvre française *en puissance*, qu'il faut l'y chercher *dans la musique* et de là en évoquer la réalisation visible, cette idée, si séduisante en vérité, laisse parfois perplexe et indécis. Berlioz, en effet, a écrit dans l'avant-propos de la *Damnation* : « Le titre seul de cet ouvrage indique qu'il n'est pas basé sur l'idée principale du *Faust* de Gœthe, puisque, dans l'illustre poème, Faust *est sauvé*. L'auteur de la *Damnation de Faust* a seulement emprunté à Gœthe un certain nombre de scènes qui pouvaient entrer dans le plan qu'il s'était tracé. »

Ainsi le *Faust* français circonscrit sa sphère.

Or, dans son zèle, Gunsbourg a suivi son principe avec une constance de scoliaste. Sous le palimpseste de Berlioz, il s'est acharné à retrouver partout le texte de Gœthe, toujours avec ce fil conducteur du développement musical. Mais la musique n'est-elle pas parfois une Mélusine ou un sphinx qui refuse le secret qu'on leur demande et laisse l'interrogateur faire lui-même la réponse qu'il est venu chercher?

A vouloir retrouver partout Gœthe sous Berlioz, on risque l'interprétation arbitraire, comme dans la scène initiale de l'ouvrage où le commentateur tient absolument à figurer en tableau le vaste monologue philosophique du *Faust* de Gœthe, là où la musique de Berlioz n'exprime simplement que la joie naïve des paysans et le défilé belliqueux d'une bande de lansquenets qui passent aux sons de la vieille marche de Rakoczy.

Cette réserve faite, il faut louer, autant que l'idée maîtresse, l'exécution de ce travail si délicat de mise à la scène. Il est riche de détails ingénieux et aussi d'effets plus grands et qui s'imposent. Certains épisodes n'ont même leur pleine valeur qu'au théâtre : c'est la vérité de demain qui sera bien vite admise. Elle a frappé instantanément hier les spectateurs de cette vraie et forte commotion qui fait dire aux plus blasés le : « Ah! ça y est! » si sommaire et si expressif.

Ça y était en plein, dans la taverne d'Auerbach, où les joyeusetés de l'oreille sont plus irrésistibles traduites aux yeux; ça y était encore dans une autre note, pour le rêve de Faust, au milieu du paysage des bords de l'Elbe, que les prestiges de Méphistophélès peuplent de visions voluptueuses ou gracieuses de sylphes dansant entre ciel et terre. Il y a là un ballet aérien dont les mouvements et les envols, régl